

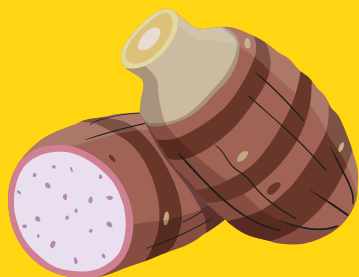
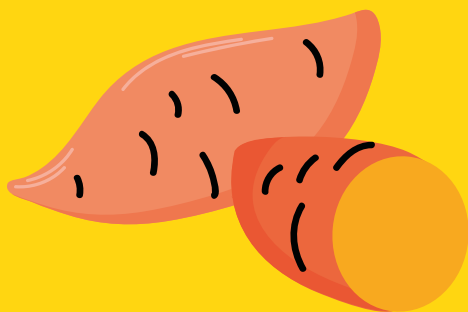


STRATÉGIE  
CHLORDÉCONE

Ansanm nou ja ni solisyon

# RISQUE CHLORDÉCONE

ADOPTONS LES BONS GESTES

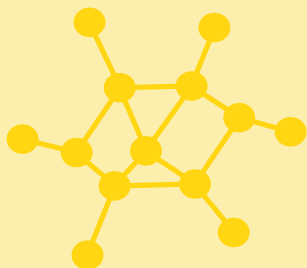


*Les professionnels de santé  
sont là pour vous accompagner*

Est-il possible d'éliminer  
la chlordécone de mon corps ?

**OUI**

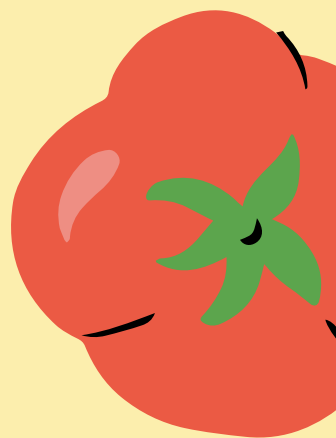
La chlordécone s'élimine naturellement de l'organisme. Il est possible de la diminuer en agissant sur l'alimentation. En 4 à 6 mois, il est possible de réduire de moitié la quantité de chlordécone dans le sang.

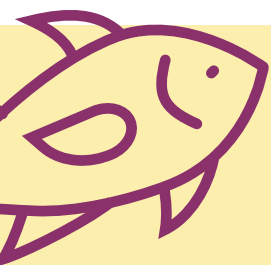


J'ai de la chlordécone dans le sang,  
est-ce que je vais tomber malade ?

**NON**

Avoir de la chlordécone dans le sang ne signifie pas forcément qu'on est malade ou qu'on risque de l'être. C'est un signal d'exposition qui doit conduire à agir pour la réduire.

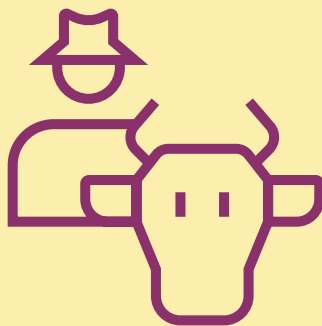
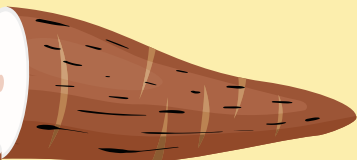




Est-il possible de cultiver des fruits  
et légumes, et d'élever des animaux,  
sur un sol contaminé ?

**OUI**

Tous les végétaux ne sont pas sensibles  
à la chlordécone. Il est aussi possible d'adapter  
son élevage pour éviter la contamination.  
Le programme des jardins familiaux (JaFa)  
peut vous accompagner chez vous !



Si vous vous posez des  
questions sur la chlordécone,  
les professionnels de santé  
sont les mieux placés pour  
vous répondre.

## Les ressources et contacts utiles

En parler avec **un professionnel de santé** permet de mieux comprendre son exposition et d'être accompagné si besoin. Médecin, sage-femme, pharmacien, infirmier, diététicien... peuvent vous orienter vers :

- **Les bons gestes** pour réduire votre exposition
- **Les accompagnements possibles** (dosage de la chlordécone dans le sang et programme des jardins familiaux (JaFa))



### **En cas de maladie liée à une exposition professionnelle**

**aux pesticides**, vous pouvez bénéficier d'une indemnisation par le Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides (FIVP). Pour cela, un médecin doit vous rédiger un Certificat Médical Initial (CMI) pour enclencher la procédure. Vous pouvez être accompagné dans vos démarches par votre CGSS, l'association Phyto-Victimes, ou encore des collectifs d'avocat.



Pour aller plus loin et adopter les bons gestes, rendez-vous sur le portail : **chlordecone-info.fr**

**FLYER**  
**Novembre 2025**

